Les obstacles et les facteurs facilitant l’accès des jeunes vivant avec un handicap (JVH) aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR) au Sénégal

Fatou Kebe, Eva Burke, Alex Le May \_ Dakar GRESAFRIC

Contexte: De récentes initiatives ont cherché à donner la priorité aux jeunes dans les politiques et conventions relatives à la santé sexuelle et reproductive (SSR) au Sénégal. Des engagements ont été pris pour défendre les droits sanitaires des personnes vivant avec un handicap (Article 17 de la constitution). Toutefois, la recherche sur l'utilisation des services SSR chez les jeunes vivant avec un handicap (JVH) est négligeable. Notre étude a exploré les priorités de la SSR pour les JVH, les vulnérabilités clés et l'accès aux services y compris les préférences et les obstacles pour accéder à ces services.

Méthodes : 17 groupes de discussion et 50 entretiens individuels ont été menés avec les JVH à mobilité réduite ou ayant un handicap visuel ou auditif âgés de 18 à 24 ans à Dakar; Kaolack et Thiés. Une approche par les pairs a été utilisée pour la collecte et l’analyse des données.

Résultats: IL a été noté une faible connaissance et utilisation des services SSR chez les JVH. Ils étaient dépendants pour accéder aux services SSR, ce qui entrave la confidentialité. L'utilisation des méthodes contraceptives était relativement limitée aux préservatifs. De multiples cas de viol ont été révélés chez les femmes ayant un handicap auditif. Les principaux obstacles à des services SSR pour les JVH étaient: les obstacles financiers, les attitudes des prestataires/parents et l'accessibilité (liés à leur handicap). L'étude a révélé peu ou pas l’utilisation de stratégies SSR existantes et spécifiques pour les jeunes au Sénégal. En outre, aucune mention de l'accès à la nouvelle initiative des services de santé gratuits pour les personnes handicapées (cartes d'égalité des chances) n'a été faite.

Conclusions: L’âge et le handicap sont des contraintes pour les JVH d’accéder aux services SSR. Les femmes JVH sont plus confrontées à des contraintes, en liaison avec les normes sociales (préservation de la virginité jusqu’au mariage). Les interventions pour accroître l’accès aux services doivent prendre en compte les obstacles spécifiques aux handicaps et les normes de genre. La récente initiative nationale consistant à introduire la gratuité des soins pour les personnes handicapées; doit être accessible/ appropriée pour les JVH, mais aussi devrait être subventionnée au niveau du privé. De plus amples recherches sur les personnes vivant avec un handicap sont nécessaires afin d'explorer le poids de la violence sexuelle, le rôle des prestataires dans l’accompagnement des cas de viol, les déterminants de l'utilisation ou non des méthodes contraceptives par les JVH.